

BENAIN. — Accidents. — Aux Forges, Adolphe Gustin, 62 ans, machiniste, a introduit son pied gauche entre une plaque tournante et un rail, la jour de repos.

ANZIN. — Blessé par le latier. — Aux Forges et Hauts-Fourneaux, Louis Grand, le sans-pied, a été blessé à la jambe gauche par du latier.

BOIS-FRANCAIS. — A la boulangerie de M. Lemaire, Joseph Arnoux, 22 ans, s'est fracturé l'annulaire en pétrissant, 19 jours de repos.

LOURCHES. — Blessé par le charbon. — Lucien Ravez, 14 ans, déballeur, à la fosse La Naville, a eu le pouce droit écrasé. Vingt jours d'absence de travail.

CAMBRAI

Ordination. — M. l'archevêque a ordonné lundi matin, dans la basilique métropolitaine, et devant une assistance nombreuse, 35 sous-diacres, 22 diacres et 13 prêtres dont nous avons donné les noms dans notre numéro de samedi dernier.

Le processionnaire de la basilique métropolitaine a eu lieu dimanche.

Sur tout le parobour, on ne voyait qu'orties, guirlandes, drapeaux tricolores, etc.

Il n'y a eu dans cette belle manifestation, si une parole discordante, ni un geste blâmable, c'était partout la prière, le recueillement, ou tout au moins la correction la plus parfaite.

Deux reproches fort beaux avaient été dressés, l'un dans le grand allée du jardin de l'épiscopat et l'autre à l'angle de la brasserie de M. Maurice, rue St-Georges.

Vente de bicyclettes. — Dimanche, vers neuf heures du matin, un cycliste déposait sa machine près d'un magasin sur la place d'Armes. Au bout d'une dizaine de minutes, au moment où il croyait l'entrepreneur, sa bicyclette avait disparu.

La police était à peine informée de ce vol, qu'un autre cycliste se présentait à son tour, pour dénoncer un vol de sa machine, vendue qui était élevée dans un magasin, tout à fait analogue, rue des Carmes.

L'une des machines porte la marque *Méress*, autre celle de *Walter*. Les bicyclettes industrielles étaient en vente.

LE CONCOURS AGRICOLE DE QUÉNOY-SUR-DEULLE

LA JOURNÉE DU LUNDI

Le concours de race chevaline et la réunion des planteurs de tabac, provoquée par M. Groussau, ont donné une importance particulière à la seconde journée du concours agricole.

Les chevaux, en nombre double de celui qu'on attendait, étaient examinés par le jury dans la prairie de M. Lepoer, rue des Vignes.

Voici les décisions qui ont été prises :
Chevaux de trait. — Pouliches de trois ans. — 1er prix, M. Desmoulin-Leroux, à Valenciennes; 2e, M. Desmoulin-Leroux, à Valenciennes; 3e, M. Delahaye, de Froid.

qui resta des crédits à dépenser, mais les prix payés dans le Nord devaient être en rapport avec ceux payés dans le Midi et dans le Pas-de-Calais. Dans le Lot et dans le Pas-de-Calais, par exemple, à qualité égale de tabac, le planteur est mieux payé qu'ici.

De plus, l'Administration des tabacs a refusé de procéder autrement qu'elle ne le fait pour le choix des *parcels-primes*. Il y aurait une manière plus raisonnée et plus juste de choisir : ce serait de faire faire les parcelles dans tous les champs d'une commune et non dans un carré d'un seul champ.

Je ne parle que sur mémoire de la conservation de feuilles par le planteur pour son usage personnel.

M. Lescroart, d'Ennetières, vice-président du concours, qui est l'auteur du rapport que nous avons publié, il y a une dizaine de jours, sur cette question des tabacs, demande à son tour à placer quelques mots.

Il n'y a pas, dit-il, assez d'unification dans les prix. Ainsi des tabacs sont payés 140 fr. pour cent kilos, d'autres 60 à 70 fr. Pourquoi cette différence? Elle ne devrait pas exister. En Belgique, jamais on ne voit chose pareille.

M. Groussau. — A-t-on fait des réclamations sur ce point ?

M. Lescroart. — Non, on s'est toujours laissé conduire sans crier.

M. Groussau. — Je n'épargnerai pas mes efforts pour obtenir satisfaction.

M. Lescroart. — Nous demandons encore qu'on exige moins de travail du planteur quand le tabac est séché. C'est ainsi qu'on lui fait faire huit à dix catégories, alors qu'en Belgique, on ne sépare pas le tabac en plus de trois classes.

Je signale aussi la question de l'assurance, qui se chiffre par kilo soit versé par tous les planteurs et non payé par les uns seuls.

M. Lescroart. — On paie aussi un centime au franc pour couvrir les frais généraux.

M. Lescroart. — Et puis, les sinistres ne sont pas payés d'une façon équivalente.

M. Jules Bonduel. — Le point principal des réclamations est le relèvement des prix.

M. Groussau. — Eh bien! que ceux d'entre vous qui pourraient se procurer des éléments de comparaison, des renseignements statistiques, veulent bien me les envoyer, pour que je puisse les utiliser. Je ne prétends pas d'ailleurs m'occuper seul de la question, et M. Danette, qui la connaît parfaitement, s'y appliquera aussi.

M. Flouquet. — Pour les experts, dont on a parlé tout à l'heure, il me semble qu'ils devraient être nommés moitié par l'Administration, moitié par les planteurs, parce qu'actuellement ils sont nommés, deux par la Régie, deux par le Préfet, ce qui est toujours l'Etat.

M. Lescroart. — Le Préfet devrait au moins nommer des gens compétents et non des d'anciens marchands de paillis ou de petit bois qui ne s'y connaissent pas et n'ont jamais vu un plant de tabac.

M. Groussau. — Ne pourrait-on demander que les experts ne soient pas nommés en dehors d'une liste dressée par les planteurs eux-mêmes ?

M. Jules Bonduel. — Cette question a été étudiée par MM. Beaucaumont-Leroux et Hollin, qui ont proposé, eux, une liste dressée par le Conseil général et le Conseil d'arrondissement.

M. Groussau. — N'y aurait-il pas utilité à ne demander que deux experts au lieu de quatre ?

M. Lescroart. — Il n'y en aurait pas beaucoup.

M. Groussau résume alors la discussion, qui touche à sa fin. Il rappelle les différentes questions envisagées et parle des *achats* faits par le gouvernement et de l'importance de ces achats.

Il rappelle aussi l'importance de la vente de tabac qui a été faite par le gouvernement, et qui a été achetée par les planteurs.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, VICTOR VAISSIER

Nouveau parfum, 0 fr. 75 le pain

GAZETTE du 1888

A TOURCOING, lundi, ont eu lieu, en l'église Saint-Joseph, les funérailles de M. Edouard Dewarville, ancien sous-officier aux zouaves pontificaux et aux voltigeurs de l'Ouest. Une assistance nombreuse et recueillie s'était réunie à la famille. Une députation des anciens compagnons d'armes du défunt, conduite par le capitaine Mouton représentant officiel le général de Charette, accompagnait le cercueil. On y remarquait deux prêtres, anciens zouaves : M. l'abbé Buzin, curé de Villers-Jullien, qui a donné l'absoute et le R. P. Rivet, ingénieur des ponts et chaussées, jésuite, en partance pour la mission de Madagascar.

A Tournai, le 17 juillet, les membres de la famille convièrent les anciens zouaves à une réunion tout intime, au cours de laquelle fut rappelée, en termes émus, la carrière militaire d'Edouard Dewarville. Par une disposition expresse de sa volonté, le défunt avait prévu ces détails. Il avait même exprimé le désir que la dernière parole qui serait prononcée à sa mort fût l'hommage rendu aux zouaves à la Papauté : « Vive le Pape ! » Il fut fait selon son vœu.

On annonce la mort :
A ANZIN, de Mme Amélie Mathieu, née Juliette Boffin, décédée en son château, dans la nuit de vendredi à samedi. Elle était âgée de 82 ans. Mme Mathieu a été une providence inépuisable de toutes les œuvres religieuses et charitables, la bienfaitrice des malheureux, à qui elle donnait toujours et sans compter. Elle était venue à Anzin, où elle avait fait pendant onze ans, le directeur des mines de Douchy.

A Anzin, elle contribua largement aux travaux d'édification de la paroisse, à la reconstruction de l'église, à l'achat d'un nouveau presbytère, etc. L'église Saint-Croix, au faubourg de Lille, reçut aussi ses libéralités. Sa dernière volonté fut de laisser à sa famille nos chrétiens condoléances.

Avant de partir à la Mer
Veuillez à la Fabrique SOYEZ PRÊT, à Lille, qui met en vente Malles Osier et autres Sacs Voyage, Caisses pour chapeaux, etc.

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Denecker, vicaire à Armentières Saint-Vaast, est transféré à Fives Notre-Dame.

M. Hallynac, vicaire à Bailleul, Saint-Vaast, est nommé curé de Beussegem, en remplacement de M. Wicart, démissionnaire pour cause de santé.

La cérémonie d'installation est fixée au jeudi 9 juillet, à trois heures.

LITANES DU SACRÉ-CŒUR

Petites feuilles de 4 pages in 8°
Le cent : 0 fr. 30; Franco : 1 fr. 00

Nous recommandons vivement à nos lecteurs cette édition de litanies du Sacré-Cœur suivies d'un acte de Consécration.

S'adresser à la Croix du Nord, 15, rue d'Angleterie, LILLE.

DU PORT DE DUNKERQUE

La Chambre de Commerce de Roubaix a reçu communication d'une lettre par laquelle M. le Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque réclame son appui pour que les travaux d'agrandissement du port de Dunkerque soient déclarés d'utilité publique.

La Chambre de Commerce de Roubaix, confirmant ses précédentes délibérations, exprime le vœu qu'en raison des grands intérêts nationaux qui s'attachent à l'agrandissement du port de Dunkerque, les travaux relatifs à cet agrandissement soient déclarés d'utilité publique et que, par suite, l'exécution en puisse être aussi prochaine que possible.

LES TRAINS LILLE-PARIS

A partir du 1er juillet, les trains express n° 311 et 312 du service Lille-Paris seront légèrement modifiés.

des en-deça d'Arras (Arras exclu), en provenance des directions de Doullens, Saint-Pol, Lens, Don, Hémin-Liédrat, Bully Grenay, Béthune, Berquette, Hazebrouck et Dunkerque pour Amiens et les au-delà dans toutes les directions.

LA QUESTION DES PORTS FRANCS

Une importante délégation de fabricants ou industriels en tissus de jute a été présentée à la commission du commerce et de l'industrie par M. Bonte, Henry Cochin, Bersez, Debiève, Delaunoy, Lopez, Guillaud et Pasquet, députés du Nord.

M. Carmichael, président de la délégation, a exposé les vues des industriels en jute, au sujet de la question des zones et ports francs : l'industrie du jute souffrirait énormément de la mesure proposée.

M. Siegfried a posé diverses questions, notamment sur l'application temporaire. Les observations présentées par M. Carmichael ont produit une certaine impression sur ses auditeurs.

La Commission a, en outre, entendu sur le même sujet les délégués des Chambres de Commerce de Lille et de Valenciennes; l'Union des verriers à bouteilles, la Chambre des négociants commissionnaires et du commerce extérieur.

LES DROITS SUR LES CAFÉS

On a fait circuler des bruits à propos de l'augmentation des droits sur les cafés et on a annoncé en même temps que la commission des douanes de la Chambre avait décidé de faire un voyage à Paris.

Le ministre des finances a, en outre, entendu sur le même sujet les délégués des Chambres de Commerce de Lille et de Valenciennes; l'Union des verriers à bouteilles, la Chambre des négociants commissionnaires et du commerce extérieur.

On a fait circuler des bruits à propos de l'augmentation des droits sur les cafés et on a annoncé en même temps que la commission des douanes de la Chambre avait décidé de faire un voyage à Paris.

Le ministre des finances a, en outre, entendu sur le même sujet les délégués des Chambres de Commerce de Lille et de Valenciennes; l'Union des verriers à bouteilles, la Chambre des négociants commissionnaires et du commerce extérieur.

LITANES DU SACRÉ-CŒUR

Petites feuilles de 4 pages in 8°
Le cent : 0 fr. 30; Franco : 1 fr. 00

Nous recommandons vivement à nos lecteurs cette édition de litanies du Sacré-Cœur suivies d'un acte de Consécration.

S'adresser à la Croix du Nord, 15, rue d'Angleterie, LILLE.

BOURSE DE LILLE

20 JUIN 1908	Cours précéd.	Cours du jour
Nord 1870	112 85	112 85
Bons 1892	450	450
Lille 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
1896	450	450
1898 1/2	450	450
Douai 1890	450	450
1893	450	450
Roubaix-Tourcoing	450	450
Roubaix 1890	450	450
Tourcoing 1890	450	450
Armentières 1890	450	450
Valenciennes 1890	450	450
Mines de Béthune 1877	450	450
Douai 1890	450	450